

Étape 2

Je vérifie les travaux éligibles et les aides auxquelles j'ai droit selon mon profil*

MaPrimeRénov'Bleu : à quoi ai-je droit ?

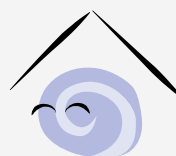
Mieux chez moi, mieux pour la planète



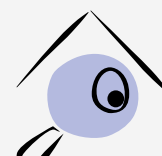
Changer mon système de chauffage



Faire isoler ma maison (murs, planchers, combles, fenêtres)



Installer une ventilation



Bonus et rénovation globale



Mes bonus France Relance

Traitement des passoires thermiques

Lorsque mes travaux concernent un logement avec une étiquette énergie F ou G.

Bâtiment Basse Consommation

Pour les rénovations ambitieuses qui atteignent l'étiquette énergie B ou A.

Accompagnement

Pour m'aider et me rassurer dans mon projet, MaPrimeRénov' finance un accompagnement spécifique tout au long de mes travaux.

Comment bénéficier de MaPrimeRénov' ?

Je peux déposer mon dossier

- depuis le 1^{er} janvier 2020, si j'occupe mon logement
- à partir du 1^{er} juillet 2021, si je suis bailleur

Je peux lancer mes travaux

- depuis le 1^{er} janvier 2020, si j'occupe mon logement
- dès le 1^{er} octobre, si je suis bailleur

Je peux demander mon bonus

- dès le 1^{er} janvier 2021, si j'occupe mon logement
- dès le 1^{er} juillet 2021, si je suis bailleur

Et si je fais réaliser une rénovation globale ?



Dans ce cas, plutôt que de bénéficier de MaPrimeRénov', je peux bénéficier du programme **Habiter Mieux Sérénité**, qui permet de financer un ensemble de travaux garantissant une amélioration significative du confort et de la performance énergétique de mon logement.



Je me renseigne sur www.faire.gouv.fr ou sur www.monprojet.anah.gouv.fr

Mes autres aides financières

MaPrimeRénov' peut se cumuler avec :

Les Certificats d'économies d'énergie (CEE), les aides locales et les aides d'Action logement.

Et je vérifie que je bénéficie aussi des CEE. Les Certificats d'économies d'énergie bénéficient aux ménages et aux entreprises. Ces aides reposent sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie.

Pour vérifier que je bénéficie aussi des CEE, je vais sur www.faire.gouv.fr

* Je retrouve les informations sur mon profil dans les tableaux en page 13.

MaPrimeRénov'Bleu : à combien ai-je droit ?

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		Forfait MaPrime Rénov'	Estimation du montant des CEE*	MaPrime Rénov' + CEE
	Rénovation globale	je demande l'aide Habiter Mieux Sérénité		
	Bonus sortie de passoire	1 500 €	-	1 500 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	1 500 €	-	1 500 €
	Audit énergétique	500 €	-	500 €
	Chaudières à granulés	10 000 €	4 364 €	14 364 €
	Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques	10 000 €	4 364 €	14 364 €
	Chauffage solaire	8 000 €	4 364 €	12 364 €
	Chaudières à bûches	8 000 €	4 364 €	12 364 €
	Pompes à chaleur air/ eau	4 000 €	4 364 €	8 364 €
	Chauffe-eau solaire	4 000 €	275 €	4 275 €
	Poêles à granulés	3 000 €	873 €	3 873 €
	Poêles à bûches	2 500 €	873 €	3 373 €
	Foyers fermés, inserts	2 000 €	873 €	2 873 €
	Équipements solaires hybrides	2 500 €	251 €	2 751 €
	Chaudières à gaz très haute performance	1 200 €	1 309 €	2 509 €
	Réseaux de chaleur ou de froid	jusqu'à 1 200 €	764 €	jusqu'à 1 964 €
	Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	168 €	1 368 €
	Dépose d'une cuve à fioul	1 200 €	-	1 200 €
	Pompes à chaleur air-air	-	900 €	900 €
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	165 €	165 €
	Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	110 €/équipement	110 €/équipement
	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	4 000 €	441 €	4 441 €
	Ventilation mécanique simple flux	-	342 €	342 €
	Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées)	100 €/équipement	79 €/équipement	179 €/équipement
	Isolation des murs par l'extérieur	75 €/m²	37 €/m²	112 €/m²
	Isolation des toitures terrasses	75 €/m² **	21 €/m²	96 €/m²
	Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m²	37 €/m²	62 €/m²
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	25 €/m²	22 €/m²	47 €/m²
	Protections contre le rayonnement solaire (pour les outre-mer)	25 €/m²	5 €/m²	30 €/m²
	Isolation des combles perdus	-	22 €/m²	22 €/m²
	Isolation d'un plancher bas	-	22 €/m²	22 €/m²

* Les montants des Certificats d'économies d'énergie (CEE) sont indicatifs et leur valeur est susceptible de varier légèrement

** 100 €/m² pour les propriétaires dont les dossiers ont été déposés avant le 1^{er} janvier 2021